

Edito



« Le dérapage des finances publiques »

Ce budget est l'aveu de l'échec de la politique menée en matière de finances publiques depuis deux ans et demi par le Gouvernement: les déficits ne cessent d'augmenter, en matière de recette l'écart entre les prévisions et les réalisations s'accroît, la pression fiscale ne diminue pas, et, pour la première fois notre dette publique dépasse dès 2014 le seuil symbolique des 2000 milliards d'euros, soit plus de 95% de notre richesse nationale.

Ce budget a été construit sur des hypothèses de croissance surévaluées. Or, le problème est que nous avons atteint voire dépassé le seuil de tolérance en matière fiscale et qu'une partie de l'assiette sur l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu s'affaisse.

De plus, la France a choisi de ne pas respecter les engagements budgétaires qu'elle avait pris devant l'Union européenne au début de l'année 2014. Le déficit public en 2014, promis à moins de 3% du PIB en 2015, atteindra 4,3%, et le déficit structurel annoncé ne sera pas suffisamment réduit pour satisfaire aux exigences des traités communautaires. Les 21 milliards d'euros d'économies promis par le Gouvernement ne sont pas au rendez-vous. A peine peut-on comptabiliser 8 milliards d'économies réelles.

Ce ne sont pas la réforme du barème de l'impôt sur le revenu proposée par le Gouvernement, qui concentre davantage la pression fiscale sur une classe moyenne déjà étouffée, ni même une augmentation de 2 centimes du prix du gazole, qui permettront un assainissement de nos finances publiques.

La France paie les conséquences de son absence de réformes structurelles. Le Gouvernement doit avoir le courage de lancer les réformes structurelles et vitales pour la France : réforme de l'Etat, vraie réforme des collectivités territoriales, réforme des retraites et de la santé, rénovation de la démocratie sociale, transition écologique, et valorisation de la ressource humaine de notre Nation. Ces six chantiers doivent urgemment être lancés. Sans ces réformes, le redressement du pays et de ses comptes publics sera impossible.

Charles de Courson, Député de la Marne

Questions au Gouvernement

« Plus le chômage s'accroît, plus la crise économique et sociale s'accroît, plus la vie devient difficile pour nos concitoyens les plus modestes (...). Or, si les personnes fragilisées par la crise ont besoin de soutien matériel, il faut d'abord et avant tout qu'elles soient reconnues et considérées dans leur dignité. Face à cette situation, (...) quelles sont les priorités du Gouvernement dans le contexte actuel d'austérité budgétaire, et quelles sont les actions envisagées pour lutter contre la grande précarité ? Enfin, quels moyens financiers peuvent être mobilisés dans les mois à venir ? Cette question doit tous nous rassembler. »

François Rochebloine, Député de la Loire, 15 octobre 2014

« Dans le rectorat de Créteil, (...) la demi-journée banalisée était prévue hier matin. Parce que les parents d'élèves du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne ont saisi la justice pour contester la décision de Mme la Rectrice, celle-ci a renoncé à cette demi-journée mercredi dernier. Mais en Seine-Saint-Denis, les parents d'élèves n'ont pas saisi la justice et la rectrice a décidé qu'aurait lieu hier dans ce département, (...) cette demi-journée banalisée, laissant à la charge de familles si souvent précaires socialement, à faibles revenus, le risque de mécontenter leur employeur en perdant une demi-journée, voire une journée de travail. »

Jean-Christophe Lagarde, Député de la Seine-Saint-Denis, 14 octobre 2014

En séance

Projet de loi relatif à la transition énergétique et pour la croissance verte

Constitué initialement de 64 articles, ce projet de loi se concentre autour de **trois grandes parties**.

1. Les économies d'énergie dans les bâtiments et les transports

La première partie du projet de loi se concentre sur **les économies d'énergie qui peuvent être faites dans les secteurs du bâtiment et des transports**. Par ailleurs, cette partie inscrit **le principe d'économie circulaire**. Les deux objectifs principaux sont :

- ★ **Rénover les bâtiments** pour économiser l'énergie et faire baisser les factures ;
- ★ **Développer les transports propres** pour améliorer la qualité de l'air.

2. Une diversification du mix énergétique

La deuxième partie s'attache à encourager le développement des énergies renouvelables tout en renforçant la sûreté nucléaire et l'information des citoyens. Deux objectifs se dégagent :

- ★ Mettre en œuvre des mécanismes de soutien pour développer les filières d'énergies renouvelables ;
- ★ Renforcer l'information et la transparence autour du nucléaire.

3. Simplifier les procédures et trouver une nouvelle forme de gouvernance

Cette dernière partie cherche à **simplifier des procédures mais aussi à davantage inclure les collectivités et les citoyens au processus de transition énergétique**. Quatre idées majeures sont avancées dans cette partie :

- ★ Modifier le dispositif de marché de capacité ainsi que le cadre législatif applicable aux tarifs réglementés de vente de l'électricité ;
- ★ Créer des outils de gouvernance nationale de la transition énergétique en matière de transition énergétique, de recherche et de formation ;
- ★ Trouver un outil pour lutter contre la précarité énergétique ;
- ★ Donner un rôle plus important aux territoires, et notamment à ceux d'outre-mer ou aux zones non interconnectées.

Vu du groupe UDI

- ★ Annoncé comme l'une des priorités du quinquennat par François Hollande, le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte est imparfait.
- ★ A la veille de la Conférence sur le climat, qui aura lieu fin 2015 à Paris, ce texte ne permettra pas d'insuffler une politique européenne commune, à l'inverse du Grenelle de l'Environnement qui avait permis à la France d'être moteur dans la négociation, puis l'adoption du Paquet Climat Energie de l'Union européenne en 2008.
- ★ Ce texte n'entraînera pas dans son sillage les citoyens, les collectivités et les entreprises, en manque de stabilité législative et fiscale. Les objectifs, beaucoup trop lointains, n'ont pas été assortis de moyens financiers concrets, ni de trajectoire réellement définie.
- ★ Certaines dispositions prises sur la rénovation énergétique des bâtiments ou encore sur la construction de bornes de recharge risquent de freiner la construction de bâtiments ou encore la prise de décision de faire certains travaux.
- ★ Ce projet de loi semble principalement se focaliser sur le « tout électrique » alors que d'autres énergies alternatives pourraient être développées.
- ★ Enfin, nous restons persuadés que les objectifs de réduction du nucléaire sont totalement déconnectés des réalités.
- ★ Le groupe UDI a toujours défendu une transition énergétique raisonnée, qui saurait prendre en compte la situation des Français mais aussi celle des entreprises qui traversent une crise sans précédent.

Le groupe UDI par la voix de Bertrand Pancher a souligné que toute petite avancée en matière environnementale est un progrès, même très modeste. Aussi, la majorité du groupe UDI, tout en déplorant le manque d'ambition de ce texte, s'est abstenue.

Projet de loi de finances pour 2015

Les principales mesures :

1. Mesures en faveur des ménages modestes

Après la réduction exceptionnelle d'impôt sur le revenu (IR) en 2014 adoptée dans le PLFR de juillet 2014, **une mesure pérenne est à présent proposée, à travers une réforme du bas du barème de l'IR en 2015**. Il est proposé de :

- ★ **Supprimer la première tranche d'imposition**, au taux de 5,5%, qui s'applique actuellement à la fraction des revenus comprise entre 6 011 € et 11 991 € par part de quotient familial.
- ★ **Avancer le seuil d'entrée dans la nouvelle première tranche d'imposition, au taux de 14 %, de 11 991 € à 9 690 €.**
- ★ **Renforcer le mécanisme de la décote**, en relevant son plafond de 1 016 € à 1 135 € (soit une revalorisation de près de 12 %) pour les célibataires et à 1 870 € pour les couples.
- ★ **Indexer les limites des tranches du barème de l'IR** du montant de la hausse des prix hors tabac pour 2014 par rapport à 2013, soit 0,5 %.

La combinaison de ses deux mesures (2014 et 2015) bénéficiera à 9 millions de foyers fiscaux (soit environ le tiers de ceux imposables en 2014) **pour un montant de 3,2 Md€**. Le Gouvernement a également annoncé qu'une réforme de la prime pour l'emploi (PPE) et du RSA activité serait proposée dans un second temps, afin de mieux cibler ces dispositifs et de renforcer l'aide apportée par l'État aux travailleurs modestes.

2. Mesures en direction de la construction et des travaux publics

Le PLF met en œuvre les mesures annoncées par le Premier ministre le 29 août 2014.

- ★ **Inciter à la libération du foncier privé pour pouvoir construire**
- ★ **Encourager à la construction de logements neufs et aider à l'accession des ménages aux logements**

3. Mesures pour la transition énergétique

Création du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) qui élargit l'actuel crédit d'impôt en faveur du développement durable (CIDD) :

4. Suppression de taxes à faible rendement

A noter : Les concours financiers de l'État aux collectivités territoriales diminuent de 3,67 Md€ en 2015, soit 1,91 % des ressources réelles de fonctionnement des collectivités territoriales en 2013. Il est proposé que cet effort porte sur la DGF.

Vu du groupe UDI

- ★ Le PLF pour 2015 **entérine l'échec de la majorité** qui, depuis le début du quinquennat, **a privilégié les choix de court terme et le matraquage fiscal aux réformes d'ampleur et aux économies sur la dépense publique**.
- ★ **Cet échec est désormais manifeste** : l'objectif de réduction des déficits publics à 3 %, promis par François Hollande en 2013, est repoussé à 2017. En outre, l'objectif de retour à l'équilibre budgétaire, prévu en 2017, est abandonné.
- ★ Face au choix dangereux du Gouvernement de renier les engagements pris auprès de nos partenaires européens, il est aujourd'hui probable que la France, placée sous surveillance renforcée et qui a pourtant plusieurs fois obtenu des délais supplémentaires pour atteindre ses objectifs budgétaires, soit sanctionnée par Bruxelles pour non-respect de la trajectoire.
- ★ Alors que la dette vient de dépasser les 2 000 Md€, que le déficit public repart à la hausse et que la croissance est fortement revue à la baisse pour 2014 et 2015, le PLF pour 2015 devait **signer une véritable rupture et préfigurer enfin les réformes structurelles indispensables pour réaliser 50 Md€ d'économies en 3 années. Or, il n'en est rien.**

Le groupe UDI votera contre ce projet de loi.

Dans la presse

Adoption d'amendements dans le projet de loi de finances pour 2015 – communiqué – 16 octobre 2014

Maina Sage, députée de Polynésie Française et Philippe Gomes, député de Nouvelle-Calédonie, saluent l'adoption, aujourd'hui en séance publique, de deux amendements du groupe UDI au projet de loi de finances pour 2015.

Ces amendements visent à maintenir la Polynésie française et les autres Collectivités d'Outre-Mer, ainsi que la Nouvelle-Calédonie, dans la liste des collectivités où s'applique le dispositif Pinel de réduction d'impôt sur le revenu en faveur de l'investissement locatif intermédiaire.

En effet, il était incompréhensible que les Collectivités d'Outre-Mer et la Nouvelle-Calédonie se voient soudainement exclues de ce dispositif, alors même qu'elles y avaient auparavant accès et que le projet de loi de finances pour 2015 prévoit un assouplissement du dispositif.

Nous nous félicitons donc du soutien du Gouvernement à ces amendements, qui devraient contribuer à la relance de la construction en Outre-mer, à l'heure où la situation du logement intermédiaire est particulièrement préoccupante.

Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015 : le gouvernement ne s'attaque toujours pas aux véritables réformes structurelles – communiqué – 14 octobre 2014

Francis Vercamer, Député du Nord et porte-parole du groupe UDI sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015 estime que le texte qui sera examiné cet après-midi en commission des affaires sociales, ne permettra ni de maîtriser les dépenses de santé, ni de conforter et d'améliorer notre système de protection sociale et de santé.

Alors que l'objectif du retour à l'équilibre budgétaire en 2017 vient d'être abandonné par le gouvernement, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015 devait marquer une véritable rupture avec la politique menée jusqu'ici pour préserver notre modèle social de l'implosion. Pourtant, le Gouvernement ne s'attaque toujours pas aux véritables réformes structurelles qu'il conviendrait d'engager pour transformer en profondeur notre système de protection sociale et de santé et ainsi réaliser les économies indispensables à sa survie.

Pire, parce qu'il n'engage pas ces réformes, le gouvernement se voit contraint de réaliser des économies aveugles et injustes. Il s'attaque ainsi de nouveau à la politique familiale, qui est pourtant vitale pour notre compétitivité, et aux pensions de retraites. Le groupe UDI fera des propositions constructives, globales et ambitieuses pour concilier l'impératif de réduction des dépenses publiques avec celui de la cohésion sociale.

Ces propositions prendront à bras le corps les défis majeurs que doit relever notre système de sécurité sociale : mode de financement, soutien à l'emploi, dont dépendent les recettes de la sécurité sociale, prise en charge de la perte d'autonomie, réforme des retraites, accès financier et territorial aux soins et organisation du système de santé, gouvernance et pilotage de la sécurité sociale. Elles viseront à poser les jalons de chacune de ces réformes structurelles indispensables pour maîtriser efficacement les dépenses sociales et conforter notre modèle de protection sociale.

Questions au Gouvernement

« Pouvez-vous, nous confirmer la quasi-décision du Gouvernement d'augmenter la durée de concession des autoroutes avant la fin de l'année ? Si c'est le cas, pouvez-vous nous expliquer la cohérence entre cette mesure et les attaques frontales que vous avez menées ces derniers jours contre les concessionnaires, ... ? Vous n'aimez pas les concessions, dites-vous, mais vous vous apprêtez à les prolonger... »

Bertrand Pancher, Député de la Meuse, 14 octobre 2014

« Nul ne conteste la légitimité de la politique de protection de notre ressource en eau. Mais, ... on marche sur la tête ! La décision d'étendre les zones dites vulnérables aux régions aux pratiques agricoles extensives, dans le sud-ouest en général ... sera un coup fatal à l'élevage de ces territoires. »

Philippe Folliot, Député du Tarn, 8 octobre 2014

« L'absence de concertation, de pragmatisme et de bon sens est la marque de fabrique de vos réformes. J'illustrerai mon propos, qui n'a rien de polémique, par la difficulté vécue quotidiennement lors de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Les difficultés de sa mise en œuvre sont nombreuses, je n'en évoquerai qu'une seule : l'accueil des enfants en situation de handicap. »

François-Xavier Villain, Député du Nord, 8 octobre 2014

« Le Gouvernement avait promis une baisse de la dépense publique, une baisse des prélèvements obligatoires et une réduction rapide du déficit des finances publiques.

Or, que constatons-nous dans les textes budgétaires pour 2015 ... ? Que le poids des dépenses publiques, y compris les crédits d'impôt, continue d'augmenter en 2014 ... Qu'après une très forte hausse des prélèvements obligatoires depuis le début du quinquennat, la baisse promise aux Français est inexistante. »

Charles de Courson, Député de la Marne, 7 octobre 2014

Dans la presse

La stratégie d'indépendance au centre des journées parlementaires de l'UDI – Le Figaro – 14 octobre 2014

Les sénateurs et les députés centristes entendent peser davantage dans le débat politique.

Les centristes, qui ont remporté douze sièges supplémentaires au Sénat, sont sur un petit nuage. Forts de 43 sénateurs, 30 députés et 7 députés européens UDI et MoDem, soit au total 80 parlementaires, ils veulent peser davantage dans le débat politique, face à la gauche mais aussi face à l'UMP. C'est ce qui ressort de la journée parlementaire qu'ils ont organisée lundi à Paris, consacrée à la coordination entre leurs groupes, ainsi qu'à la lutte pour l'emploi, érigée au rang de « priorité absolue ». Le nouveau président du Sénat, Gérard Larcher, est venu les rejoindre après le déjeuner, preuve de sa volonté de travailler avec l'ensemble de la majorité sénatoriale. Soulignant que les députés centristes veulent travailler dans une « opposition constructive » au gouvernement (alors que les députés UMP sont plutôt dans une forme d'opposition systématique), Philippe Vigier, le président du groupe centriste à l'Assemblée, a lancé en fin de journée : « Tous ceux qui veulent mettre la division au sein de l'UDI font fausse route. Nos groupes travailleront main dans la main avec le futur président de l'UDI. » Deux candidats à la présidence du parti, Hervé Morin et Jean-Christophe Lagarde, étaient présents. « Nous faisons l'objet de toutes les convoitises de l'UMP (sur le thème) "Venez tout de suite dans la seringue", "Venez avec nous, tout ira bien", mais ce n'est pas le moment de nous mettre dans les bras de quiconque », a insisté Vigier, qui veut que l'UDI « s'affirme autour de ses idées et de ses valeurs, en toute indépendance ».

Un bilan sévère

Candidat pour la présidence de l'UDI, l'ancien ministre de la Défense Hervé Morin confiait : « Je suis pour que l'UDI soit le fer de lance d'une majorité d'idées alternative à l'UMP et au PS. » Le patron des sénateurs centristes, François Zocchetto, a souligné à son tour que « la force parlementaire centriste » avait « vocation à préparer les élections locales de 2015 pour étendre encore la présence d'élus centristes dans les territoires ». Le sénateur de la Mayenne a dressé un bilan sévère de la politique socialiste, dénonçant le « décrochage » de la France par rapport à ses voisins européens, « une France du repli, qui choisit la défensive, une France du principe de précaution mal digéré », avec « une situation intérieure calamiteuse ». Le président du groupe de l'Union centriste au Sénat s'est dit persuadé que le gouvernement allait « passer à côté des réformes structurelles dont le pays a besoin », qu'il s'agisse du marché du travail, du système fiscal ou des retraites. « Il revient donc à l'actuelle opposition, aux centristes, de se préparer à le faire », a conclu Zocchetto, qui a demandé aux élus de se mettre « en ordre de bataille ».

Possible rejet du budget par Bruxelles: réactions politiques à l'Assemblée

PARIS, 7 octobre 2014 (AFP) – Voici des réactions politiques au possible rejet du budget de la France par la Commission européenne : **Philippe Vigier, chef de file des députés UDI**: « Si jamais ce budget était retoqué – ce que je n'espère pas parce que ce serait encore un peu plus d'instabilité – il faudra que le gouvernement revoie sa copie. Il y a un certain nombre d'incertitudes budgétaires très fortes. Les économies annoncées de 50 milliards ne seront pas au rendez-vous. On aura toujours plus de dépenses, toujours plus de dette publique, moins de croissance et le chômage va augmenter durablement. (...) Le gouvernement fait des réformettes et il fait les poches des classes moyennes, des retraités, des familles. » (devant la presse)

En bref

Proposition de loi relative à la simplification et au développement du travail, de la formation et de l'emploi

Le groupe sur les recommandations d'Arnaud Richard et par la voix de Jean-Paul Tuaiva a voté contre.

- ★ Nous croyons en la démocratie sociale et au dialogue social qui constituent des leviers puissants pour moderniser la France et réformer son marché du travail.
- ★ Nous avons considéré que cette proposition de loi, tout en suscitant des débats cruciaux pour l'avenir de la France, empiète sur le champ du dialogue social.
- ★ Notre groupe n'entend pas interférer dans des négociations qui doivent se dérouler un climat apaisé et serein.
- ★ De même, l'évolution des seuils sociaux ne peut s'envisager qu'en tenant compte du nécessaire équilibre entre la bonne représentation des salariés au sein de l'entreprise et la simplification administrative de la vie des entreprises.
- ★ Pour autant, les mesures de soutien et de développement de l'apprentissage prévues par la proposition de loi doivent être soutenues.

A suivre

Semaine du 20 octobre

Vote solennel de la 1^{ère} partie du projet de loi de finances
Examen en séance publique du projet de loi de financement de la sécurité sociale